

# Dialogue entre deux spécialistes de la PMI



TRAVAUX

PUBLIÉE LE 11/12/2014

Saisine liée : [LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE](#)

**Corinne BOIS** est médecin de PMI au Conseil Général des Hauts-de-Seine. [Christiane BASSET](#) est rapporteure de l'avis « [La protection maternelle et infantile](#) », membre du Groupe de l'UNAF et de la section des Affaires sociales et de la santé et de la délégation à l'Outre-mer au CESE.

**Vous êtes impliquée dans l'Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE) ; que pensez-vous du rôle de la PMI en matière de recherche et d'épidémiologie ?**

**Corinne Bois** : L'exercice en PMI doit s'appuyer sur l'épidémiologie et les sciences sociales au plus près des professionnels de terrain pour développer des outils performants en matière de prévention, de dépistage et d'évaluation des dispositifs.

**Quelle est l'importance de cette mission de la PMI ?**

**Christiane Basset** : J'ai demandé à M<sup>me</sup> Bois d'évoquer cette étude devant les membres de la section car je crois que la PMI joue un rôle important de collecte des données épidémiologiques à travers les certificats de santé obligatoires (8<sup>e</sup> jour, 9<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> mois). En France, les données épidémiologiques nous font cruellement défaut afin de conduire des études pourtant indispensables.

## Est-il important pour vous que la PMI s'adresse à tous les publics ?

**C. Bois :** C'est fondamental car tous les publics peuvent être un jour touchés par une forme de vulnérabilité. L'ouverture à tous permet que pour chaque situation, indépendamment de la condition sociale, un accompagnement au côté d'autres familles puisse être proposé sans stigmatisation.

**C. Basset :** La PMI est, et doit rester, un service public accessible à tous. Il s'agit d'un axe majeur de notre avis. Je partage la vision de M<sup>me</sup> Bois ; toutes les familles doivent pouvoir trouver auprès de la PMI, un conseil, une aide grâce à leur orientation vers l'organisme adapté à leurs besoins.

## Croyez-vous que la visite de la PMI en école pré-élémentaire soit un outil important du repérage précoce chez les trois-quatre ans ?

**C. Bois :** L'amblyopie, la surdité modérée et le retard de langage, le surpoids, les difficultés de développement... sont souvent méconnus à cet âge où les consultations médicales sont davantage espacées. Ainsi environ 30 % des enfants sont orientés vers une consultation spécialisée lors du bilan PMI en maternelle. Toutes les classes sociales sont concernées.

**C. Basset :** L'organisation d'une visite des trois-quatre ans par la PMI est un outil important d'une politique de prévention efficace. C'est une conviction forte de notre assemblée, déjà affirmée dans plusieurs de ses avis.